



144^e assemblée des délégués de la FSSP

Procès-verbal

Samedi 9 juin 2012, Appenzell

| | | |
|--------------------------------|--|------------|
| Présidence : | Laurent Wehrli, président central, Glion VD | |
| Procès-verbal : | Walter Pfammatter, remp. du directeur de la FSSP, Gümligen | |
| Traduction simultanée : | Julia Zelm, Clama AG, Schwarzenburg Claude Bruchez, Clama AG, Schwarzenburg | |
| Présents : | Délégués avec droit de vote : | 145 |
| | Majorité absolue | 73 |
| | Délégués sans carte de vote | 0 |
| | Membres selon l'article 3 | 5 |
| | Invités | 48 |
| | Comité central | 8 |
| | Personnel de l'administration | 14 |
| | Accompagnants des membres du CC et du personnel | 13 |
| | Total des personnes présentes | 233 |

Ordre du jour

| | |
|--|----|
| Ouverture / salutations | 2 |
| Appel | 7 |
| 1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 juin 2011 à Mendrisio | 7 |
| 2. Adoption des rapports annuels | |
| 2.1 Rapport annuel du comité central | 8 |
| 2.2 Rapport annuel de la conférence des présidents | 10 |
| 2.3 Rapport de la commission de contrôle de gestion | 11 |

| | |
|---|-----------|
| 3. Adoption des comptes annuels de l'exercice 2011 | 11 |
| 3.1 Rapport de l'organe de vérification des comptes et décharge | 12 |
| 4 Cotisations des membres pour 2013 | |
| 4.1 Caisse de la Fédération | 12 |
| 4.2 Caisse de secours | 13 |
| 5 Adoption du budget 2013 | 13 |
| 6 Mutations de l'effectif des membres | 14 |
| 7 Elections | |
| 7.1 Election d'un membre du comité central de la FSSP | 14 |
| 7.2 Election d'un membre de la commission de contrôle de gestion | 15 |
| 7.3 Election de l'organe de révision pour l'exercice 2013 | 15 |
| 8. Modification des statuts | 16 |
| 9. Propositions des membres | 16 |
| 10. Honneurs | 16 |
| 11. Divers | 17 |

Ouverture / salutations

La délégation porte-drapeau de Mendrisio remet le drapeau de la FSSP au corps de sapeurs-pompiers d'Appenzell, au son de la marche « Au drapeau ».

Le président central Laurent Wehrli souhaite aux délégués et aux invités une cordiale bienvenue à Appenzell. Il remercie les responsables du corps de sapeurs-pompiers d'Appenzell, sous le commandement de Johann Herrsche, pour l'organisation de l'assemblée des délégués 2012.

Le président central salue ensuite le conseiller d'Etat Stefan Sutter, représentant du canton qui accueille l'assemblée. Directeur des travaux publics du canton, il est également responsable des sapeurs-pompiers au sein du gouvernement et souhaite aux participantes et participants une chaleureuse bienvenue dans l'avant-dernier des cantons suisses dans le classement par la surface.

Stefan Sutter transmet les salutations de la Conférence gouvernementale des affaires militaires, de la protection civile et des sapeurs-pompiers (CG MPS); il le fait expressément aussi au nom du président de ladite Conférence, le Landammann Hans Diem, présent dans la salle, et de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP.

Stefan Sutter poursuit: la Conférence gouvernementale et la CSSP s'engagent très intensément pour le domaine des sapeurs-pompiers. Nous voulons relever ensemble les immenses défis qui nous attendent, qu'ils soient de nature politique ou qu'ils concernent le travail courant des sapeurs-pompiers. Au niveau politique, il s'agit surtout de prendre grand soin de la souveraineté cantonale en matière de sapeurs-pompiers. Conjointement avec les partenaires FSSP et ASSPP, nous devons nous engager pour que les cantons conservent leur compétence concernant le devoir de servir dans les sapeurs-pompiers.

Cela a également été dit clairement dans la réponse à la consultation concernant la stratégie de la protection de la population 2015+. Les milieux politiques sont intéressés à ce que les sapeurs-pompiers disposent de conditions-cadres propices, afin que le système de milice financièrement avantageux puisse perdurer aux côtés des organisations professionnelles.

Le conseiller d'Etat Stefan Sutter présente ensuite son canton qui compte quelque 15'000 habitants en mentionnant, notamment, que ce que le reste du monde appelle *commune* se dénomme *district* à Appenzell. Dans ce pays d'Appenzell soigneux de ses traditions, la communauté de la police du feu, responsable du domaine des sapeurs-pompiers et des entreprises de distribution, continue de siéger une fois par année. Cette assemblée se nomme *Tunke* (plonger) – un nom provenant de la tâche d'antan de la police du feu, qui allait précisément de maison en maison pour s'assurer de l'étanchéité de l'obligatoire baquet, en le plongeant dans une fontaine. Ensuite, le conseiller d'Etat se déclare convaincu que la sécurité ne dépend pas que du matériel, de l'équipement et des compétences, mais surtout de la disponibilité de personnes prêtes à s'engager pour autrui afin de prévenir les sinistres. Même si la société change, on constate qu'il y a encore suffisamment de gens prêts à s'engager dans les sapeurs-pompiers. Cet engagement n'est manifestement pas seulement un sacrifice de loisirs, mais également une source de gain social et individuel. Espérons, dès lors, qu'il continuera d'y avoir à tous les niveaux, dans notre système fédéraliste et subsidiaire, suffisamment de gens prêts à s'investir de manière librement consentie, ce qui constitue l'un des piliers de l'Etat suisse. Stefan Sutter clôt son message de bienvenue en exprimant aux sapeurs-pompiers ses remerciements personnels ainsi que ceux de la CG MPS et de la CSSP pour les prestations fournies à l'exercice et à l'engagement.

Le président central Laurent Wehrli remercie le conseiller d'Etat Stefan Sutter pour le message du gouvernement et pour les souhaits de bienvenue en Appenzell. Nous apprécions la convivialité de cette région de Suisse orientale, où nous nous sentons bien.

Laurent Wehrli salue ensuite nommément les invités suivants :

- Madame Lydia Hörler, présidente de district
- Monsieur Erich Fässler, président de district
- Monsieur Beat Eberle, président de l'inspection du feu d'Appenzell
- Monsieur le Landammann Hans Diem, Rhodes-Extérieures et président de la CG MPS
- Monsieur Bernhard Fröhlich, président de la conférence des instances CSSP
- Monsieur Beat Müller, secrétaire général de la CSSP
- Monsieur Ernst Bischofberger, directeur de l'Etablissement cantonal d'assurance d'Appenzell Rhodes-Extérieures
- Monsieur Robert Fässler, inspecteur sapeur-pompier AI/AR
- Monsieur Ralf Ackermann, président du CTIF
- Monsieur Urs Schneiter, chef de l'instruction, Office fédéral de la protection de la population
- Monsieur Gunnar Henning, membre du comité de l'Union suisse pour la protection civile
- Madame Corina Eichenberger, conseillère nationale et présidente du groupe parlementaire fédéral dans le domaine des sapeurs-pompiers
- Monsieur Willi Pfefferli, président d'honneur de la FSSP
- Monsieur Hans-Peter Spring, inspecteur sapeur-pompier ZG

- Monsieur Vinzenz Graf, inspecteur sapeur-pompier LU

Sont également présents les invités suivants :

- Monsieur Buob Gottfried, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Brocker Thomas, membre du CC de l'Alliance suisse des samaritains
- Monsieur Gabioud Pierre, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Gsponer Ephrem, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Hungerbühler Paul, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Kleiber Rolf, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Mesmer Manfred, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Meyer Albin, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Meier Karl, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Rotzetter Roger, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Rüttimann Hans, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Sartory Beda, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Weber Ivan, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Wicky Raymond, membre d'honneur de la FSSP
- Monsieur Keller Walter, ex-membre du comité central
- Monsieur Butti Giampiero, TI, commission de contrôle de gestion
- Monsieur Ferrari André, commission de contrôle de gestion
- Monsieur Gantenbein Andreas, commission de contrôle de gestion
- Monsieur Porschien Rainer, commission de contrôle de gestion
- Monsieur Lusetti Thomas, commission des placements Caisse de secours FSSP
- Monsieur Wille Thomas, commission des placements Caisse de secours FSSP
- Monsieur Gwerder Johann, comité d'organisation Appenzell
- Madame Hübner Karin, comité d'organisation Appenzell
- Monsieur Keller Willi, comité d'organisation Appenzell
- Monsieur Stark Bruno, comité d'organisation Appenzell
- Monsieur Walser Urs, comité d'organisation Appenzell
- Monsieur Zimmermann Dominik, comité d'organisation Appenzell
- Monsieur Biland Marcel, association des ex-présidents cantonaux
- Monsieur Ganath Fritz, association des ex-présidents cantonaux
- Monsieur Gautschi Peter, association des ex-présidents cantonaux
- Monsieur Kramer Rolf, association des ex-présidents cantonaux
- Monsieur Sax Martin, association des ex-présidents cantonaux
- Monsieur Schmid Arthur, association des ex-présidents cantonaux
- Monsieur Thomann Heinz, association des ex-présidents cantonaux
- Monsieur Zberg Lorenz, association des ex-présidents cantonaux
- Monsieur Pittaluga Corrado, délégation porte-drapeau de Mendrisio
- Monsieur Rigoni Antonio, délégation porte-drapeau de Mendrisio
- Monsieur Rossinelli Reto, délégation porte-drapeau de Mendrisio
- Monsieur Christian Dätwyler, membre d'honneur de l'ASISP
- Monsieur Genhart Urs, membre d'honneur de l'ASISP

- Monsieur Gletting John, ASISP
- Monsieur Grossniklaus Hansueli, membre d'honneur de l'ASISP
- Monsieur Reichmuth Martin, membre d'honneur de l'ASISP
- Monsieur Umberg Angelo, ASISP

L'assemblée salue par un chaleureux applaudissement les membres d'honneur, les fonctionnaires de la FSSP ainsi que les invités.

Le président central salue ensuite « les personnes les plus importantes de la journée, vous les délégués et déléguées de nos membres, qui avez fait le chemin jusqu'ici pour décider de l'avenir de notre Fédération. Merci de votre présence, et n'oubliez pas que, dans l'engrenage du domaine des sapeurs-pompiers, chaque rouage compte et chaque étape des déroulements est décisive. En effet, l'assemblée des délégués de la FSSP est aussi l'une des composantes du bon fonctionnement des sapeurs-pompiers en Suisse ».

Se sont excusés :

Monsieur Daniel Betschart, association des ex-présidents cantonaux
 Monsieur Max Binder, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Heinz Büchi, ASISP
 Monsieur Köbi Büchler-Giger, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur François Cardinaux, Caisse de secours
 Monsieur Max Chopard-Acklin, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Jean-Marc Delesderrier, ex-membre du CC
 Monsieur Bruno Diethelm, ASISP
 Monsieur Beat Flach, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Madame Sylvia Flückiger, conseillère nationale, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Maxime Franchi, ex-membre du CC
 Monsieur Kurt Gasser, association des ex-présidents cantonaux
 Madame Andrea Geissbühler, conseillère nationale, groupe parlementaire fédéral PKF
 Madame Regina Gorza, Alliance des samaritains
 Monsieur Bernhard Guhl, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Felix Gutzwiller, conseiller aux Etats, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur René Habersaat, membre d'honneur de la FSSP
 Monsieur Hans Hess, conseiller aux Etats, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Marcel Heutschi, ASISP
 Monsieur Ernst Hofmeier, membre d'honneur de la FSSP
 Monsieur Christian Hug, Caisse de secours
 Monsieur Valentin Inauen, comité d'organisation
 Monsieur Stephan Jäggi, ex-membre du CC FSSP
 Monsieur Rudolf Joder, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Albert Kern, membre d'honneur de la FSSP
 Monsieur Alois Kreienbühl, association des ex-présidents cantonaux
 Monsieur Werner Luginbühl, conseiller aux Etats, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Hans Mast, membre d'honneur de la FSSP
 Monsieur Beat Mauron, ASISP
 Monsieur Ernst Meyer, membre d'honneur de la FSSP
 Monsieur Ernst Müller, membre d'honneur de la FSSP
 Monsieur Rolf Neuenschwander, Caisse de secours
 Monsieur René Osel, ex-membre du CC FSSP
 Monsieur Renato Quadranti, membre d'honneur de la FSSP
 Monsieur Roland Ryff, membre d'honneur de la FSSP

Monsieur Pirmin Schwander, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Werner Stadelmann, ex-membre du CC
 Monsieur Peter Stämpfli, Stämpfli AG
 Monsieur Hans-Rudolf Trösch, ASISP
 Monsieur Peter Tschümperlin, OFAC
 Monsieur Ernst Vogel, ex-membre du CC
 Monsieur Erich von Siebenthal, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Walter Wobmann, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF
 Monsieur Bruno Zuppiger, conseiller national, groupe parlementaire fédéral PKF

Le président honore ensuite la mémoire de toutes les personnes qui ont pris définitivement congé du monde des sapeurs-pompiers.

Laurent Wehrli: « Il y a un temps pour tout. Un temps pour semer et un temps pour récolter. Un temps pour naître et un temps pour mourir. Des camarades actifs au sein des sapeurs-pompiers suisses nous ont quitté. Ce sont :

- **Le capitaine Thierry Hug**, commandant du corps de sapeurs-pompiers de Colombier (NE), décédé des suites d'un arrêt cardiaque survenu pendant une intervention
- **Le commandant Urs Löffel**, du corps de sapeurs-pompiers de Signau (BE), décédé d'un arrêt cardiaque pendant une intervention.

Comme toujours lors de cette assemblée, nous honorons aussi la mémoire de tous les autres sapeurs-pompiers décédés l'année passée. Nous les remercions pour leur engagement au service de la sécurité. »

L'assemblée se lève.

Un cantique est entonné par l'harmonie d'Appenzell.

Le président central Laurent Wehrli reprend: « Je remercie l'harmonie d'Appenzell pour ce cantique et pour le cadre musical de cette assemblée des délégués. »

Le président central Laurent Wehrli poursuit:

Avant de passer au traitement des objets figurant à l'ordre du jour, je constate à l'attention des délégués exerçant le droit de vote :

- que l'invitation à l'assemblée des délégués a été envoyée correctement et dans les délais, avec l'ordre du jour et les annexes;
- que les décisions sur les affaires ordinaires sont prises à la majorité des voix des délégués;
- que les abstentions sont décomptées comme voix exprimées (art. 15.5);
- que, pour les élections, la majorité absolue est requise au premier tour, puis la majorité relative aux tours suivants (art. 15.3);
- que les élections et votations se déroulent à main levée; que les élections et votations peuvent se dérouler à bulletin secret ; une telle décision requiert la majorité des voix exprimées;

- que les débats sont traduits simultanément en français et en allemand.

Je saisis cette occasion pour remercier pour leur travail compétent les interprètes, Mme Julia Zelm et M. Claude Bruchez.

Election des scrutateurs

Pour les votes et les élections à main levée, je vous propose les scrutateurs suivants :

Secteur 1 : 3 rangées du côté droit de la salle : Raphaël Berthoud, VD

Secteur 2 : 3 rangées du côté gauche de la salle : Marc Knöri, les deux Bâle

Aucune autre proposition n'est présentée. Le président central constate que les scrutateurs proposés sont élus.

Pour les votations et les élections à bulletin secret, le bureau de vote est mis à disposition par le corps de sapeurs-pompiers d'Appenzell.

Adoption de l'ordre du jour

Le président central ouvre la discussion sur l'ordre du jour. L'ordre du jour n'est pas contesté. L'assemblée des délégués passe au traitement des points inscrits à l'ordre du jour.

Appel

Le contrôle des présences a donné le résultat suivant :

| | | |
|---|-------------------|---|
| - Délégués avec droit de vote | 145 | |
| - Majorité absolue | 73 | |
| - Délégués sans carte de vote | | 0 |
| - Membres selon l'article 3 | 5 | |
| - Invités | 48 | |
| - Comité central | 8 | |
| - Personnel du secrétariat de la FSSP | 14 | |
| - Accompagnant/es des membres du CC et du personnel | 13 | |
| - <u>Nombre total de personnes présentes</u> | <u>233</u> | |

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 juin 2011 à Mendrisio

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 juin 2011 à Mendrisio a été publié en version abrégée dans le n° 5/2012 de 118 swissfire.ch. La version intégrale l'a été sur le site Internet www.swissfire.ch.

Aucune remarque n'est faite au sujet du procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'année passée.

Le président central Laurent Wehrli passe au vote. Les délégués approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée des délégués de 2011 à Mendrisio, en levant la carte de vote.

2. Adoption des rapports annuels

2.1 Rapport annuel du comité central

Laurent Wehrli, président central: nous avons informé sur les activités de notre Fédération pendant l'exercice écoulé dans le rapport annuel 2011 que vous avez reçu avec l'invitation à l'assemblée d'aujourd'hui. En complément au rapport de gestion 2011 que vous avez reçu, permettez-moi, Chers camarades, Mesdames et Messieurs les invités, de vous faire part de quelques considérations :

*Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques,
Mesdames et Messieurs les invités,
Chères et chers Camarades Sapeurs-Pompiers,
Chers Collègues,*

Pour reprendre mon image habituelle de l'avion, le vol de la FSSP s'est bien déroulé en 2011, avec certes quelques turbulences, mais dont la plupart n'ont été ressenties et gérées que dans le cockpit, pour le plus grand bien de nos passagers et partenaires. Nous volons sur toujours plus de destinations, proches et lointaines, et le hub de la FSSP est toujours plus actif, grâce à vous, votre engagement et votre confiance !

Conformément à nos procédures, vous avez déjà reçu le Rapport annuel et donc celui du Comité central et de l'administration de notre Fédération. Nous demeurons à votre disposition pour répondre aux questions que vous auriez. Permettez-moi cependant, comme ces dernières années, d'évoquer quelques points forts de l'exercice passé sous revue.

Je salue ainsi tout d'abord la reconnaissance des sapeurs-pompiers par les Chambres fédérales, qui ont décidé un plafond de CHF 5'000.- pour l'exonération fiscale des soldes, alors que l'administration fédérale souhaitait CHF 3'000.- ! J'aimerais aussi saluer dans ce dossier, comme dans de nombreux autres, combien est important de travailler ensemble – et vous connaissez ma propension à rappeler l'axiome qu'ensemble, nous sommes plus forts ! En effet, dans ce dossier, nous avons pu collaborer étroitement et efficacement avec les membres du Groupe parlementaire des questions de défense incendie et de secours – PKF – ainsi qu'avec la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CCSP).

Je tiens encore à souligner la bonne qualité des relations établies depuis maintenant plusieurs années avec la CSSP. En toute franchise et dans le plein respect de nos responsabilités respectives, nous avons pu aborder tous les points importants et, le plus souvent, rechercher des solutions conjointes. L'exonération fiscale précitée en est un exemple. Les réflexions sur la création de l'Ecole virtuelle suisse des sapeurs-pompiers en est un autre, même si j'avoue qu'avec mon impatience notoire, j'aimerais que le rythme de réalisation s'accélère !

A mentionner également, l'intégration utile de représentants de la FSSP dans divers groupes de travail. Cette intégration est essentielle pour que les futurs règlements, directives ou décisions portant sur les sapeurs-pompiers et leurs engagements soient cohérents avec la réalité et les besoins du terrain. Un des exemples en cours est l'élaboration du Règlement dit de base, qui, nous en sommes bien conscients

au Comité central, est encore un chantier à finaliser, sachant bien que tous ne sont pas convaincus des concepts de base.

Agir pour les sapeurs-pompiers a aussi représenté par des réponses à plusieurs consultations. J'en citerai une : celle « Protection de la population 2015+ » portant sur l'avenir de cette disposition et de la protection civile. Présentations détaillées lors de séances de la Conférence des présidents, travail dans un groupe composé de divers représentants des fédérations cantonales et des sapeurs-pompiers professionnels, vote par la Conférence des présidents des réponses aux questions de la consultation... la FSSP a étudié avec attention cette proposition. A ce titre, rappelons que nous regrettons vivement le sentiment qui en ressort, à savoir que cette proposition n'est pas basée sur une appréhension complète des risques et de leurs évolutions, mais donne plutôt à penser que l'objectif est de conserver les structures actuelles de la protection civile, quitte à proposer des changements dans les structures qui fonctionnent bien comme les sapeurs-pompiers ! Quel dommage, alors qu'il y a tant à faire et que le niveau de renfort que représenterait une protection civile modernisée et adaptée est utile à nous autres, forces de première intervention. Autant dire que nous ne sommes pas complètement d'accord avec cette proposition, et que nous l'avons dit !

*Mesdames et Messieurs,
Chers Camarades,*

Comme vous le savez, nous agissons avec le mot d'ordre : « Une FSSP au service de tous les pompiers suisses et de la Principauté du Liechtenstein dans l'accomplissement de nos missions en faveur de la population » et, tout en poursuivant nos actions, nous sommes au Comité central et à la direction de la FSSP à votre écoute et voulons œuvrer dans ce sens, à l'exemple des nombreux cours mis sur pied avec un très beau succès ou de l'assurance protection juridique proposée depuis 2011.

*Mesdames et Messieurs,
Chers Camarades,*

Si 2010 a vu tant de réalisations au sein de la FSSP, c'est le résultat de la volonté et de la stratégie claire arrêtée par les instances de notre Fédération, ainsi que grâce au grand travail de nombreuses personnes. Qu'elles soient ici vivement remerciées, notamment toutes celles qui s'engagent dans nos diverses structures associatives – en particulier Comité central, Conférence des présidents, Assemblées, Commission de gestion, autres commissions et groupes de travail, fédérations cantonales et association des sapeurs-pompiers professionnels, etc. – et au sein de l'administration de la FSSP, nos collaboratrices et collaborateurs, le directeur et le directeur-adjoint en tête.

Les remerciements vont aussi bien entendu à tous ceux et celles qui interviennent au profit de leur prochain et à leurs familles qui les appuient dans cet engagement au profit de nos pays, de leurs habitants, de leurs entreprises et de leurs autorités. Contrairement à ce que beaucoup croient, cet engagement ne va pas de soi. Il est le fruit de sacrifices. Cette année nous le rappelle encore douloureusement avec nos deux camarades décédés en intervention. Il convient donc de le saluer d'autant plus, une fois encore.

« Ensemble, nous sommes plus fort ». Comme déjà dit, je ne me lasse pas de le rappeler. D'autant plus que pour moi, ce n'est pas qu'un mot d'ordre, mais une réalité grâce à vous tous, membres, partenaires et autorités ! Je vous en remercie.

Transmission de la direction de l'assemblée

Pour la discussion et le vote sur le rapport annuel du président central et du comité central, le président central remet la direction de l'assemblée au vice-président Roland Fuchs.

Roland Fuchs ouvre la discussion au sujet du rapport du président. Personne ne demande la parole.

Le vice-président fait voter.

Les délégués approuvent à l'unanimité le rapport annuel du président central, par vote à main levée.

Le vice-président remercie le président central pour les services rendus à la FSSP et les corps de sapeurs-pompiers suisses. Roland Fuchs rappelle que le président central a été élu membre du comité il y a 10 ans, à Granges, et que Laurent Wehrli a été élu à la tête de la FSSP deux ans plus tard seulement, lors de la fameuse assemblée des délégués à Beckenried. Roland Fuchs rappelle que le président central a fourni d'extraordinaires prestations pour la FSSP depuis qu'il a endossé ses mandats: « Laurent, tu es le pilote de l'avion FSSP. Nous te remercions pour ton engagement et pour ta maîtrise de l'art de piloter. »

L'assemblée honore le président d'un long applaudissement, et le vice-président lui remet un présent pour marquer cet anniversaire.

2.2 Rapport annuel de la conférence des présidents

Laurent Wehrli, président central: le rapport annuel de la conférence des présidents pour l'exercice 2011/2012 figurait dans le rapport de gestion que vous avez reçu. Je passe maintenant la parole à Raphael Heer, président de l'assemblée de la conférence des présidents.

Raphael Heer déclare que c'est avec beaucoup de plaisir et avec fierté qu'il a exercé son mandat de président de l'assemblée de la conférence des présidents. L'engagement des responsables des fédérations cantonales dans l'intérêt des sapeurs-pompiers est enthousiasmant. Présider une fédération est une belle tâche, mais aussi une tâche difficile. Quand tout marche bien, la question de la nécessité d'une fédération est bien vite posée, et lorsque les difficultés apparaissent, tout le monde demande ce qu'elle fait! Par conséquent, il est important que les membres et les sections ressentent et perçoivent l'existence de la fédération également en période de calme. Il n'existe pas de solution standard valable dans tous les cas, mais la règle est qu'il faut agir de telle manière que la question de ce que fait la fédération ne se pose pas du tout. Restons donc actifs à la tête des fédérations pour que leur travail soit perceptible. Il y a encore suffisamment de tâches à accomplir.

Laurent Wehrli remercie Raphael Heer pour son rapport et pour son engagement comme président de l'assemblée de la conférence des présidents pendant la période 2011/2012.

J'ouvre la discussion sur le rapport annuel de la conférence des présidents. Quelqu'un demande-t-il la parole ?

Personne ne demande la parole. Le président central passe au vote.

Les délégués approuvent à l'unanimité le rapport annuel du président de l'assemblée de la conférence des présidents, par vote à main levée.

2.3 Rapport annuel de la commission de contrôle de gestion

Le rapport annuel de la commission de contrôle de gestion figurait dans le rapport de gestion qu'ont reçu les délégués. Le président central passe la parole à Rainer Porschien, président de la commission de contrôle de gestion.

Rainer Porschien: la commission de contrôle de gestion est là pour poser continûment des questions critiques, auxquelles elle attend des réponses raisonnables. Dans ce sens, j'exprime tous mes compliments aux organes de la FSSP, qui ont toujours pu donner des réponses raisonnables à toutes nos questions. Les documents, les renseignements et les explications nous ont toujours pleinement satisfaits. La commission de contrôle de gestion a pour tâche de se pencher sur les déroulements internes à la FSSP afin de pouvoir rendre compte en tout temps à ce sujet. Les responsables de la FSSP ont toujours fait preuve de la compréhension nécessaire face à cette obligation, et je les en remercie chaleureusement au nom de la commission de contrôle de gestion, tout comme pour la collaboration toujours excellente avec tous les intéressés.

Le président central remercie pour leur travail le président et les membres de la commission de contrôle de gestion, en soulignant de sa part aussi que la collaboration s'est toujours déroulée dans un esprit constructif et dans le respect de la camaraderie, puis il ouvre la discussion sur le rapport de la commission de contrôle de gestion.

Personne ne demande la parole. Le président central passe au vote.

Les délégués approuvent à l'unanimité le rapport annuel de la commission de contrôle de gestion, par vote à main levée.

3. Adoption des comptes annuels de l'exercice 2011

Les délégués ont reçu avec le rapport annuel les comptes annuels et le rapport de l'organe de révision. Les comptes annuels bouclent sur un excédent de recettes de Fr. 14'330.38. Les explications relatives aux comptes annuels figurent également dans le rapport annuel.

Laurent Wehrli, président central: si vous désirez des explications supplémentaires concernant les comptes annuels 2011, MM. Robert Schmidli, directeur, et Thomas Widmer, chef des finances de la FSSP, sont à votre disposition. La conférence des présidents du 24 mars 2012 recommande à l'unanimité à l'assemblée des délégués

d'accepter les comptes annuels 2011. Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'adopter les comptes annuels 2011.

Le président ouvre la discussion au sujet des comptes annuels.

Personne ne demande la parole. Le président central passe au vote.

Les délégués approuvent à l'unanimité les comptes annuels 2011, par vote à main levée.

3.1 Rapport de l'organe de vérification des comptes et décharge

Les comptes annuels ont été révisés par la société fiduciaire T&R Treuhand AG. Dans son rapport du 7 février 2012, également paru dans le rapport annuel, elle recommande d'adopter les comptes annuels.

Laurent Wehrli, président central: après l'adoption des comptes annuels, je vous prie encore de donner la décharge au comité central et à l'administration.

Les délégués donnent à l'unanimité la décharge au comité central, par vote à main levée.

4. Cotisations des membres pour 2013

4.1 Caisse de la Fédération

Le comité central propose de laisser les cotisations des membres en 2013 inchangées par rapport à l'année précédente. Elles sont fixées sur la base du modèle de cotisations et des cotisations approuvés par les délégués le 26 juin 2010 à Estavayer-le-Lac.

Les cotisations se présentent comme suit:

| Échelonnement en fonction du nombre d'habitants | Cotisation annuelle pour 2013 |
|---|-------------------------------|
| De 1 à 499 | Fr. 210.- |
| De 500 à 999 | Fr. 310.- |
| De 1'000 à 2'499 | Fr. 410.- |
| De 2'500 à 4'999 | Fr. 510.- |
| De 5'000 à 7'499 | Fr. 650.- |
| De 7'500 à 9'999 | Fr. 950.- |
| De 10'000 à 24'999 | Fr. 1'150.- |
| De 25'000 à 49'999 | Fr. 1'350.- |
| > 50'000 | Fr. 1'550.- |
| Corps de sapeurs-pompiers professionnels | Fr. 1'100.- |

| | |
|---|-----------|
| Corps de sapeurs-pompiers d'entreprise | Fr. 365.- |
| Fédérations cantonales, entreprises et Principauté du Liechtenstein | Fr. 365.- |
| Organisations et associations | Fr. 240.- |
| Membres individuels | Fr. 150.- |

Les délégués ont reçu la documentation correspondante. La conférence des présidents du 24 mars 2012 recommande à l'unanimité à l'assemblée des délégués d'approuver les cotisations des membres. Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'adopter les cotisations des membres, inchangées pour l'année 2013.

Le président Laurent Wehrli ouvre la discussion sur la proposition du comité central. Personne ne demande la parole. Le président central passe au vote.

Les délégués approuvent à l'unanimité les cotisations annuelles de 2013, par vote à main levée.

4.2 Caisse de secours

Le comité central propose à l'assemblée des délégués de laisser la cotisation à la Caisse de secours inchangée à Fr. 7.- par sapeur-pompier. La conférence des présidents du 24 mars 2012 recommande à l'unanimité à l'assemblée des délégués d'approuver la cotisation.

La discussion sur la proposition du comité central est ouverte. Personne ne demande la parole. Le président central passe au vote.

Les délégués approuvent à l'unanimité les cotisations à la Caisse de secours pour 2013, par vote à main levée.

5. Adoption du budget 2013

Laurent Wehrli, président central: nous vous soumettons le budget de l'année prochaine conformément à l'article 11, lettre f des statuts. Le budget de l'exercice en cours 2012, approuvé par les délégués, prévoit une perte importante. Les motifs de cette situation sont connus, et le comité central remercie encore une fois les délégués pour la solide confiance manifestée envers les organes directionnels de la FSSP en acceptant ce budget. Comme nous l'avons annoncé, nous avons pris les mesures qui s'imposent pour rétablir rapidement la situation financière de la Fédération. Ces mesures font effet. Notre objectif est de retrouver des comptes équilibrés en 2014. Venons-en au budget qui est soumis au vote. Le budget de 2013 prévoit un excédent de charges de Fr. 92'500.--.

Les délégués ont reçu la documentation correspondante. La conférence des présidents du 24 mars 2012 recommande unanimement à l'assemblée des délégués d'accepter le budget 2013. Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'adopter le budget 2013.

Personne ne demande la parole au sujet du budget 2013. Le président central passe au vote.

Les délégués approuvent à l'unanimité le budget 2013, par vote à main levée.

Le président central remercie les délégués pour l'approbation du budget 2013 et, notamment, pour la confiance qu'ils manifestent ainsi dans les efforts du comité central pour rétablir la situation financière.

6. Mutations de l'effectif des membres

Demandes d'admission dans la FSSP :

Corps de sapeurs-pompiers

Corps de sapeurs-pompiers d'entreprise, Hôpital du Jura, 2900 Porrentruy JU
SIS Ateliers Busch S.A., 2906 Chevenez JU

Organisation

Service de la Sécurité Civile et Militaire, Section organisation et instruction, 2013
Colombier NE

Entreprise

Kommuna GmbH, 8008 Zurich ZH

Personnes physiques

Ballmann Stefan, 3920 Zermatt VS
Friedli René, 4233 Meltingen SO

Les délégués ont reçu les noms des corps de sapeurs-pompiers, de l'organisation, de l'entreprise et des personnes physiques qui ont demandé leur admission à la Fédération. Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'accepter les demandes d'admission à la FSSP énumérées.

Le président central passe au vote.

Les délégués approuvent à l'unanimité l'admission des nouveaux membres, par vote à main levée.

Le président central leur souhaite une cordiale bienvenue au sein de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers.

7. Elections

7.1 Election d'un membre du comité central

Laurent Wehrli, président central: Oliver Wolf a quitté le comité à la fin 2011. Nous remercions notre camarade Oliver pour son travail au service de la FSSP. Raphael Heer, président de la fédération cantonale de Thurgovie, vice-commandant du corps de sapeurs-pompiers d'Arbon et, vous l'aurez remarqué, président de l'assemblée de la conférence des présidents pendant l'exercice écoulé, est proposé pour lui succéder comme nouveau membre du comité central.

La conférence des présidents du 24 mars 2012 recommande unanimement à l'assemblée des délégués d'élire Raphael Heer (TG) membre du comité central. Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'élire Raphael Heer (TG) membre du comité central.

Personne ne demande la parole au sujet de la candidature de Raphael Heer. Aucune autre candidature n'est présentée. Personne ne demande le vote à bulletin secret.

Le président passe à l'élection. L'assemblée élit Raphael Heer par acclamation ; malgré tout, le président central demande encore à l'assemblée d'exprimer formellement son approbation. L'assemblée des délégués élit Raphael Heer membre du comité central sans avis contraire, avec une abstention (celle de l'intéressé).

Laurent Wehrli: Raphael, je te félicite pour cette belle élection et te souhaite une cordiale bienvenue au comité central. Tu verras que le travail ne manque pas et nous te présentons nos meilleurs vœux de succès dans ton engagement.

7.2 Election d'un membre de la commission de contrôle de gestion

Pour succéder à René Friedli (SO), démissionnaire, les présidents de la région Minowe proposent Alexander Basler (SO). Le président central Laurent Wehrli remercie pour son travail René Friedli, absent pour cause de maladie. L'assemblée exprime aussi ses remerciements par des applaudissements.

La conférence des présidents du 24 mars 2012 recommande à l'unanimité à l'assemblée des délégués d'élire Alexander Basler (SO) membre de la commission de contrôle de gestion. Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'élire Alexander Basler (SO) membre de la commission de contrôle de gestion.

Personne ne demande la parole au sujet de la candidature d'Alexander Basler. Aucune autre candidature n'est présentée. Personne ne demande le vote à bulletin secret.

Les délégués élisent à l'unanimité Alexander Basler nouveau membre de la commission de contrôle de gestion, par vote à main levée.

Le président central Laurent Wehrli félicite le camarade Alexander Basler pour son élection et lui souhaite plein succès dans son activité au sein de la commission de contrôle de gestion de notre Fédération.

7.3 Election de l'organe de révision pour l'exercice 2013

Selon les statuts, l'assemblée des délégués désigne chaque année, sur proposition du comité central, un organe externe de révision qui vérifie les comptes de la FSSP et établit un rapport à l'attention de l'assemblée des délégués.

La conférence des présidents du 24 mars 2012 recommande à l'unanimité de réélire la société fiduciaire T&R AG, à Gümligen, comme organe de révision. Le comité central propose à l'assemblée des délégués de réélire la société fiduciaire T&R AG, à Gümligen, comme organe de révision.

L'assemblée des délégués accepte cette proposition à l'unanimité en levant les cartes de vote.

8. Modification des statuts

Laurent Wehrli: passons maintenant à la modification nécessaire des statuts. En se remémorant le marathon des amendements des statuts lors de l'assemblée des délégués d'Estavayer, on pourrait avoir envie de dire « non, pas de nouveau! ». Mais cette fois, cela devrait aller vite, car il ne s'agit, en fait, que d'une question de formalisme juridique. Une modification des statuts de la FSSP est nécessaire pour que la Fédération reste exemptée d'impôts. Concrètement, il faut adapter l'article 37, alinéa 2 des statuts.

La teneur actuelle de l'article 37, alinéa 2, est la suivante:

En cas de dissolution, la fortune subsistant après règlement de toutes les dettes sera, soit versée à une organisation dont le but est analogue à celui de la FSSP, soit dévolue à la constitution d'une fondation ayant pour objectif de soutenir et promouvoir le service des sapeurs-pompiers.

Pour donner suite à la proposition de l'administration des impôts, cet article doit être adapté comme suit:

*Article 37, alinéa 2, **nouvelle teneur***

Une fusion est possible uniquement avec une personne morale qui a son siège en Suisse et est exonérée d'impôt pour utilité publique ou but de service public. En cas de dissolution, le bénéfice et le capital seront reversés à une personne morale ayant son siège en Suisse et elle-même exonérée d'impôt pour utilité publique ou but de service public.

Laurent Wehrli: Bon! Nous n'envisageons pas de fusionner avec qui que ce soit et nous ne voyons aucun motif de dissoudre la FSSP dans les décennies à venir, mais c'est bien volontiers que nous donnons suite aux vœux des autorités fiscales.

La conférence des présidents du 24 mars 2012 recommande à l'unanimité à l'assemblée des délégués d'accepter cette modification des statuts. Le comité central propose à l'assemblée des délégués d'adopter cette modification des statuts.

Personne ne demande la parole et aucune question n'est posée au sujet de la modification des statuts.

Le président passe au vote. L'assemblée des délégués accepte la proposition à l'unanimité en levant les cartes de vote.

9. Propositions des membres

Aucune proposition n'a été présentée par des membres dans les délais prévus. Par conséquent, ce point de l'ordre du jour ne comporte aucun objet à traiter.

10. Honneurs

Laurent Wehrli: nous honorons aujourd'hui un homme que vous connaissez tous et qui a été au service de la FSSP pendant plus de 20 ans. Il s'agit de Marc

Thalmann. Marc quitte la FSSP pour poursuivre dans son canton son immense engagement pour les sapeurs-pompiers, en reprenant dans sa région d'origine une nouvelle tâche dans le domaine des sapeurs-pompiers. Ainsi, nous comprenons très bien la décision qu'a prise Marc au sujet de son avenir professionnel. Nous saluons naturellement le fait que Marc puisse désormais mettre ses vastes compétences dans le domaine des sapeurs-pompiers au service du canton de Fribourg et, peut-être, également d'un cercle plus large. Dans ce sens, nous félicitons l'Etablissement cantonal d'assurance du canton de Fribourg pour le choix de son nouveau collaborateur. Il nous appartient, maintenant, de remercier Marc Thalmann pour l'immense travail qu'il a fait pour la FSSP. Je passe la parole au directeur Robert Schmidli.

Robert Schmidli: honorer Marc Thalmann pour plus de 20 années passées au service de la FSSP est un moment très particulier. Mes sentiments sont partagés. D'un côté, je regrette le départ d'un collaborateur loyal et compétent et d'un camarade agréable et, d'autre part, je me réjouis pour Marc qu'il ait la chance unique d'accomplir dans son canton de nouvelles tâches dans le domaine des sapeurs-pompiers, et ceci presque devant la porte de sa maison. Vouloir énumérer ici les prestations de Marc dépasserait le cadre de cette assemblée des délégués. Il n'est pas possible de faire le tour des anecdotes en rapport avec Marc ; il y en a trop. Dès lors, je serai bref: cher Marc, nous te disons un grand merci pour ton immense travail et pour ta fidélité, et nous te souhaitons tout de bon et plein succès pour la suite de ton activité professionnelle.

Il est notoire que Marc Thalmann a un faible pour les douceurs, ce qui facilite le choix du cadeau avec lequel nous prenons congé d'un collaborateur fidèle.

11. Divers

Le président central Laurent Wehrli passe la parole à la conseillère nationale Corina Eichenberger, présidente du groupe parlementaire fédéral dans le domaine des sapeurs-pompiers.

Corina Eichenberger: pour en rester à l'image de l'aviation, je dirai que, si la FSSP est un avion, le groupe parlementaire fédéral dans le domaine des sapeurs-pompiers est un système de navigation. La douzaine de parlementaires de différents partis qui le composent s'efforcent d'établir et de maintenir de bons contacts avec les autorités fédérales, pour la Fédération. C'est ainsi que la FSSP est par exemple intégrée dans l'exercice 2014 du Réseau national de sécurité et qu'elle peut aussi occuper sa place au sein de ce même réseau. Nous aidons à nouer des contacts et à ouvrir des portes. Dans ce contexte, nous soutenons la milice, le système de milice et la structure fédéraliste, c'est-à-dire le système de la souveraineté des cantons dans le domaine des sapeurs-pompiers.

La présidente du groupe parlementaire remercie ensuite les sapeurs-pompiers suisses pour le travail fourni, de même que leurs familles dont la contribution est également nécessaire pour que le système fonctionne.

Le président central déclare ensuite son plaisir à la présence à cette assemblée de Ralf Ackermann, président de l'Association internationale des services d'incendie et de secours CTIF, auquel il cède la parole.

Ralf Ackermann transmet les salutations du CTIF, qui regroupe 39 nations avec 35 millions de sapeurs-pompiers actifs, toutefois dans des structures différentes. L'élément commun à toutes ces organisations est la protection des personnes. Le président du CTIF fait ensuite un résumé des travaux des commissions du CTIF et de leur prise en compte dans les dispositions régulatrices, de même que des intentions au sujet des activités à venir du CTIF. Il souligne notamment l'engagement de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers dans la Fédération internationale, de même que l'importance de la sensibilisation du public à l'importance des sapeurs-pompiers et donc aussi au travail et aux charges que cela demande.

11.1 Assemblée des délégués 2013 de la FSSP

Le comité central a confié à la Fédération des sapeurs-pompiers du canton de Vaud l'organisation de la prochaine assemblée ordinaire des délégués de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers.

La date est fixée au 1^{er} juin 2013. Cédric Fagherazzi, président du comité d'organisation, présente le lieu d'accueil de l'assemblée des délégués 2013 de la FSSP.

Laurent Wehli, syndic de la ville de Montreux, remercie son commandant des sapeurs-pompiers pour cette présentation et informe comme suit sur les assemblées des délégués à venir et sur leurs emplacements :

- 2013 canton de Vaud, 1^{er} juin
- 2014 canton de Zoug
- 2015 canton du Jura
- 2016 canton d'Argovie, à Rheinfelden
- 2017 canton d'Obwalden, sur le Pilate
- 2018 canton de Zurich
- 2019 à définir
- 2020 à définir, 150^e anniversaire de la Fédération

Le président central passe la parole à Johann Hersche, président du comité d'organisation et commandant du corps de sapeurs-pompiers d'Appenzell, pour les communications administratives du comité d'organisation.

A la fin de cette assemblée, le président central Laurent Wehrli exprime comme suit ses remerciements qui, s'ils sont traditionnels, n'en sont pas moins mérités :

- « A vous toutes et vous tous, les délégués des cantons, de la Principauté du Liechtenstein et de l'Association suisse des sapeurs-pompiers professionnels ASSPP
- aux membres du comité central, qui se sont pleinement investis pour me soutenir pendant l'exercice écoulé et qui s'engagent avec motivation dans l'intérêt des sapeurs-pompiers
- aux collaboratrices et collaborateurs du secrétariat, toujours prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes pour les personnes qui servent dans les corps de sapeurs-pompiers

- à toutes les organisations partenaires avec lesquelles nous avons entretenu une collaboration agréable et fructueuse
- aux membres de la commission de la Caisse de secours et de la commission de contrôle de gestion qui ont tous fait un excellent travail dans leur domaine spécifique
- aux nombreux commandants de cours, chefs techniques et chefs de classes qui s'engagent dans les cours de la FSSP en mettant à disposition une grande partie de leurs loisirs
- aux organisateurs de la journée, avec Johann Hersche à leur tête, et à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette assemblée des délégués. »

Le président central Laurent Wehrli conclut: je vous souhaite bien du plaisir en vous délectant des délices de l'Appenzell! A celles et ceux qui doivent nous quitter dès la fin de cette assemblée, je souhaite une bonne rentrée et je leur dis: à bientôt!
L'assemblée des délégués 2012 est close.

Gümligen, octobre 2012

Fédération suisse des sapeurs-pompiers

Le président central

Le teneur du procès-verbal

Laurent Wehrli

Walter Pfammatter